



MOSSON COULÉE VERTE

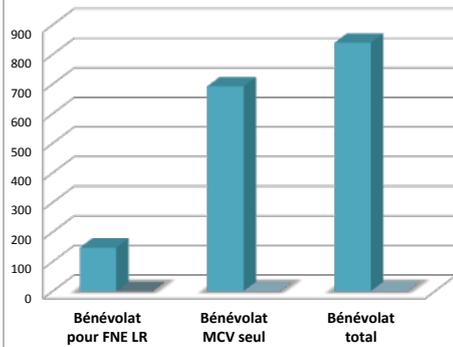
Partenariat

Le Mercure esc. 253, 164, avenue de Barcelone 34080 Montpellier
Tél. 06 14 83 89 68 mcv164@yahoo.com <http://mossoncouleeverte.org/>

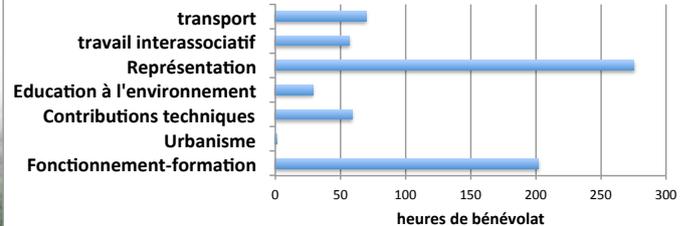


BILAN D'ACTIVITÉ 2022

2022 : 840 heures de bénévolat



Actions MCV 2022



Répartition géographique du travail MCV 2022



COMMISSIONS CONSULTATIVES DE LA METROPOLE

Les commissions consultatives des services publics locaux (CCSPL) ont pour vocation de permettre aux usagers d'obtenir des informations sur le fonctionnement des services publics, d'être consultés sur certaines mesures et d'émettre des propositions.

Nous sommes membres de la CCSPL de la métropole de Montpellier. Suite à la COVID, les 5 réunions se sont déroulées en visioconférence. Nous espérons, pour un meilleur débat, leur poursuite en présentiel. Compte tenu de la taille des dossiers, nous ne disposons pas toujours du temps nécessaire à une bonne consultation des dossiers.

Contributions techniques MCV 2022



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'EAU DES RIVIÈRES

* SYBLE : Syndicat du bassin du Lez

Nous avons poursuivi nos mesures de nitrates et de phosphate sur l'amont de la Mosson, car avec le changement climatique, l'eau de la rivière se réchauffe et se fait rare. Les proliférations d'algues réduisent l'oxygénation de l'eau, les poissons meurent. Ces mesures effectuées avec le SYBLE*, sont destinées à alerter sur la nécessité de prendre des dispositions pour améliorer les performances des stations d'épuration et réduire, si nécessaire, les pollutions agricoles.

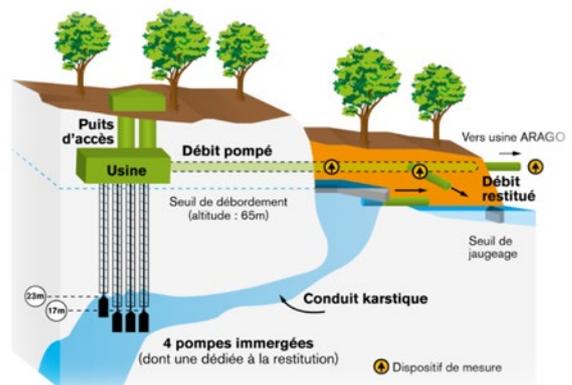
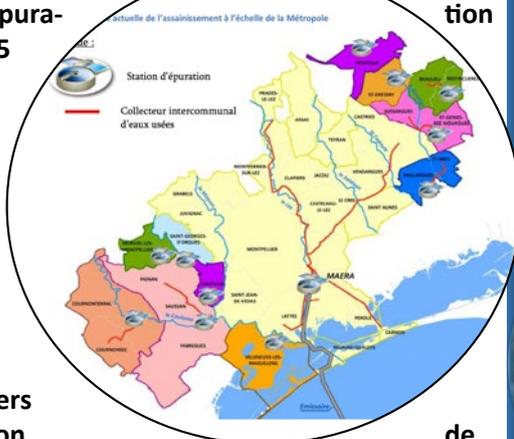


LA RÉGIE DES EAUX DE MONTPELLIER GROSSIT

Le Conseil d'administration de la Régie, dont nous sommes membre, s'est réuni 7 fois en 2022 au cours de laquelle les compétences de la régie se sont vues augmenter : après la gestion de l'eau potable et l'eau brute sur 14 communes, c'est maintenant l'assainissement sur 31 communes que va devoir gérer la régie d'ici 2024. Cela nécessite des moyens supplémentaires, notamment des locaux et le doublement du personnel. Notons que le statut du personnel absorbé de Veolia leur est laissé au choix (statut privé ou public).

La régie a choisi une tarification sociale de l'eau avec les 15 premiers mètres cubes gratuits puis une tarification progressive : - on consomme, + on économise. *Nous regrettons seulement le maintien de compteurs collectifs qui ne permettent pas une pleine responsabilisation des consommateurs.* En complément de la nouvelle tarification, un versement « eau solidaire » annuel pour les foyers les plus modestes a été mis en place.

La sécurisation de la ressource et le traitement de l'eau s'est poursuivie avec des investissements structurants comme la modernisation de la station d'épuration de Maéra (165 M€), la construction d'une seconde unité de potabilisation, Valédeau (24 M€) et des chantiers de réduction de fuites et d'économie d'eau (rendement du réseau de Montpellier : 84,7%, soit près de 5 % de mieux que la moyenne nationale).



Les investigations par robot dans les sources du Lez pour explorer les ressources en eau (projet Lez – GMU (Gestion Multi-Usage)) nous interrogent :

Faut-il penser « usage constant », c'est-à-dire faire perdurer la consommation actuelle alors que la ressource s'amenuise, ou entreprendre un changement radical de nos pratiques (comme la réutilisation des eaux grises, etc...) ?

Même l'eau du Rhône se raréfie ! En 100 ans, le débit estival moyen du fleuve a été réduit de 400 m³/s, soit 27 %.



Modernisation de Maéra : augmentation de sa capacité de traitement à 210 000 m³/j correspondant à 695 000 équivalent habitants contre actuellement 450 000.

Le traitement des eaux usées servira à produire biogaz, électricité et chaleur dont bénéficieront 9000 logements.

Une valorisation de 70.000 m³/j d'eaux usées traitées sera ainsi rendue possible.

AQUA DOMITIA

Ce tuyau qui amène l'eau du bas-Rhône, de dimension réduite, ne permet pas une irrigation débridée. Le Conseil départemental a pensé créer des retenues hivernales bâchées de l'eau du Rhône pour permettre d'augmenter les périmètres irrigués de vigne.

L'irrigation de la vigne, un exemple de maladaptation ?

Source fédération des epl

Même s'il ne s'agit pas, pour ce projet, de prélever de l'eau des nappes, nous alertons sur le fait que normalement, un plant de vigne cultivé développe des racines qui s'enfoncent généralement à une profondeur de 2 à 5 mètres et parfois jusqu'à 12-15 mètres voire plus. *Irriguer une vigne revient à favoriser un enracinement de surface qui rend la plante encore plus vulnérable à la sécheresse.* Pourtant, « Les réseaux d'eau mais aussi l'équipement des agriculteurs pour l'irrigation sont très fortement soutenus financièrement, jusqu'à 80 % du montant, informe la chercheuse Nina Graveline.

À contre-courant du monde viticole dominant, la **Confédération Paysanne privilégie des techniques et des cépages tolérants à la sécheresse et tardifs**, dont la période de maturation se déroule quand les températures sont moins extrêmes, et a imaginé des systèmes de conduite peu consommateurs d'eau, comme le gobelet méditerranéen. Notons que les années sèches correspondent à de bons ou très bons millésimes pour la production de vin rouge. Des pratiques d'agroforesterie viticole donnent de bons résultats : Les arbres jouent un rôle tampon, ils atténuent les valeurs extrêmes de température et d'humidité.

Et le partage de l'eau ?

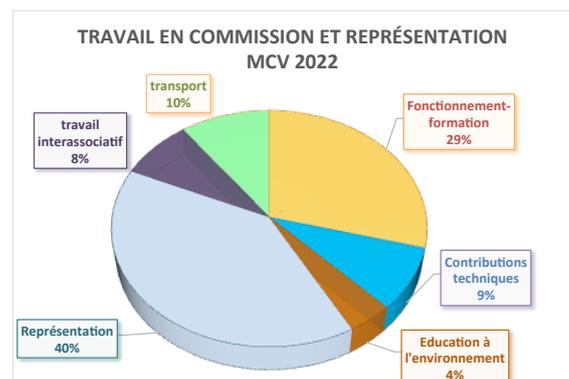
Peut-on se permettre d'utiliser plus d'eau pour irriguer la vigne en plein changement climatique ? Le concept agricole d'intrants plus labours plus irrigation ne peut s'assimiler à de l'agronomie durable et favoriser une culture d'exportation du vin qui n'a rien d'une nécessité alimentaire. Par ailleurs, l'irrigation pose des questions très fortes d'équité, les petits domaines éloignés du littoral n'ayant pas accès à l'irrigation.

GESTION DU BASSIN VERSANT LEZ-MOSSON

Les 12 réunions de la commission locale de l'eau (CLE) ou de ses ateliers ont permis, grâce à des dossiers très bien préparés, des débats très riches et pertinents, en raison de la diversité des acteurs présents.

Les questions soulevées ont toujours trouvé un début de réponse lors des CLE et ont été ensuite approfondies sauf en ce qui concerne les questions d'assainissement dans le périmètre du Grand Pic St Loup.

Le travail de Mosson Coulée Verte au sein des commissions dont elle est membre a représenté 182 heures de bénévolat.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le collectif Ceinture Verte de Montpellier (CCVM), au cours des 11 réunions auxquelles nous avons participé, a développé des efforts de communication qui mobilisent toujours davantage la population lors des sorties sur les rares zones non encore urbanisées de la métropole montpellieraine.

L'inversion du regard qui semble évidente pour le public semble difficile pour les élus : les terrains non bâtis agricoles ou naturels, qui pourraient être vus comme des zones de maintien de la biodiversité, des îlots de fraîcheur et des lieux où se ressourcer, apparaissent toujours comme des terrains à bâtir et à bétonner pour aller dans le sens d'une métropolisation !

LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Notre position est que si certaines sont nécessaires, leur conception date. Ainsi, elles ne sont pas intégrées dans un projet de mobilité alternative (bus à haut niveau de service, vélo, chemin piéton, tramway). C'est le tout voiture.

Par ailleurs, notre constat est, lors des travaux du LIEN par exemple, une atteinte forte des boisements rivulaires des ruisseaux, qui semble disproportionnée par rapport aux besoins réels. Nous avons dénoncé cela.



LE LIEN

RD 68 - LIEN

Aménagement du tronçon entre l'A750 et la RD 986 au Nord de Saint-Gély-du-Fesc



Conçu dans les années 1980, le projet de liaison intercantonale d'évitement nord (LIEN) de Montpellier (Hérault) porte sur un itinéraire total de 32 km entre Baillargues (liaison avec autoroute A9) et Grabels (liaison avec l'autoroute A750)

Quel est l'avis de la mission régionale de l'Autorité environnementale sur le LIEN ?

Avis de MRAe (Mission régionale d'autorité environnementale) émis le 28 septembre 2021

La MRAe recommande au maître d'ouvrage, en lien avec les collectivités concernées, de renforcer les mesures en faveur des transports en commun et de démontrer qu'ils constituent une réelle alternative à la voiture particulière.

La MRAe considère que le dossier présente une grande incertitude sur les conséquences du projet sur l'extension de la périurbanisation, sans faire état d'actions ou de décisions concertées permettant d'éviter que ce projet devienne un facteur de développement urbain mal maîtrisé et induise une consommation d'espaces ayant des incidences environnementales.

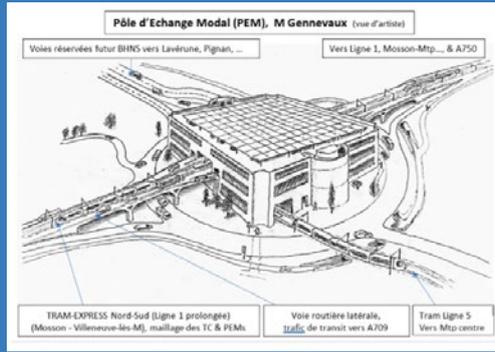
La MRAe recommande d'explicitier la manière dont le projet de nouveau tronçon ouest du LIEN s'articule avec les objectifs chiffrés de promotion des transports collectifs et de modes doux portés par le futur Plan des mobilités de la métropole de Montpellier.

Elle recommande de proposer, en lien avec les autres collectivités locales, des actions concrètes pour que cette réalisation soit l'occasion de contrebalancer les prévisions de hausse de trafic par une augmentation significative de l'utilisation des transports collectifs et des modes de circulation doux.

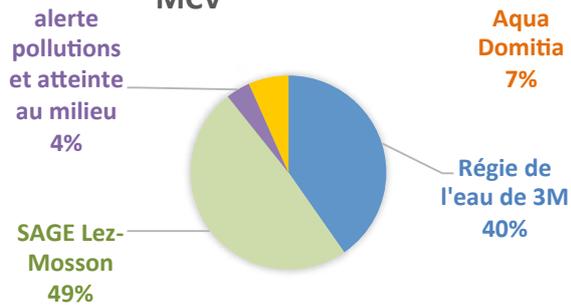
LE COM

Pour le COM, nos recours gracieux auprès du Ministre des transports et du Préfet se sont soldés par une acceptation de l'étude d'un passage en viaduc de la Mosson en lieu et place d'un remblai. Cette alternative permettrait la poursuite de l'activité agricole du domaine de l'Engarran et la mise en place de mobilités douces. Mais surtout, la transparence de l'ouvrage aux crues limiterait l'inondabilité de Juvignac. Nous devons rentrer à nouveau en contact avec Vinci cette année dans l'optique de concrétiser cette option de viaduc.

Projet d'aménagement du carrefour Gennevieux réalisé par Bernard LAPORTE (CCVM)

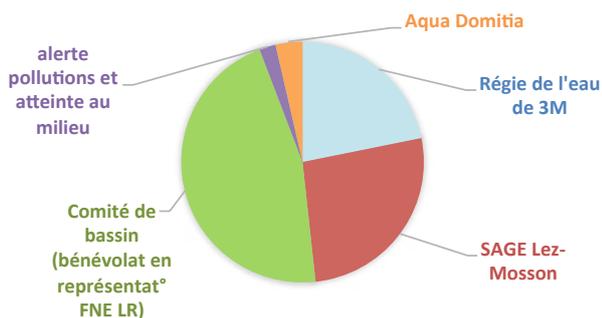


TRAVAIL SUR L'EAU 2022 AU NIVEAU MCV



Entre les alertes à la pollution (constat de terrain, rapports, comptes-rendus de réunions), l'étude des dossiers, les réunions dans les instances diverses, les mesures de qualité de l'eau de la Mosson, notre association a dispensé 162 heures de bénévolat rien que pour l'EAU, auxquelles il faut rajouter la représentation au comité de bassin Rhône-Méditerranée pour FNE LR (142 heures).

TRAVAIL SUR L'EAU Y COMPRIS CONTRIBUTION À FNE LR



Notre association a aussi rencontré la ville de Montpellier en ce qui concerne le lac des Garrigues. L'avenir de ce plan d'eau rempli par une source interrogée, surtout depuis les travaux de réfection du barrage ; la végétation des berges, restée sans eau tout un été a considérablement souffert.

LES DÉCHETS

Les commissions de suivi de site (CSS de l'usine de méthanisation AMÉTYST et du centre d'enfouissement de Castries) se sont réunies chacune une fois en 2022.

La Métropole de Montpellier a affiché en 2022 une stratégie zéro déchet. Mais la Métropole exporte une partie de ses déchets vers l'usine de retraitement des déchets de Calce, dans les Pyrénées-Orientales, coût ≈ de 11 M€ par an.

Qu'en est-il concrètement ?

Concrètement, les poubelles débordent de partout, les bacs jaunes dans l'Écusson à Montpellier aussi.



S'il est vrai qu'une éducation de la population s'avère indispensable, l'adaptation de la taille et du nombre de conteneurs avec la fréquence de la collecte est loin d'être optimale. Espérons que 2023 verra une réelle amélioration.



